

Lyon le 18 janvier 1847

Élection de janvier
1847.

Mon très cher Monsieur Charnier

Je m'empresse de vous féliciter de votre Réélection; et de vous demander excuse de ce que ma indisposition grave, ait empêché Mon père d'ajouter une voix, à la majorité illégitime qui vous continue votre Mandat. Vingt ans de services et le bon sens des Electeurs, ont fait raison d'une manière écrasante pour vos contradicteurs, de toutes les intrigues de l'esprit politique, de toutes les cabales, des clubs Chopiniers et en enfin de toute les petites haines à vingt cinq centimes la ligne; et gratis au bout de la langue; qui depuis quelque temps suent sang et eau et se torturent de toute manières, pour aboutir à sarracher, entre cinq ou six candidats, vingt et une voix !!!

Croyez Mon très cher monsieur que tous les ouvriers non-Electeurs, partagent mes sentiments

p.s. Daignez monsieur excuser l'imperfection de ma lettre, car les enfants du peuple écrivent comme ils pensent, et non pas comme ils savent

Et recevez l'assurance de la haute
Considération qu'a pour vous
Votre très humble et Respectueux
Frère
Perrin fils aîné

1847

1847

1847

Il est certain que les principes de la morale sont les mêmes partout. Mais il est évident que les mœurs varient selon les climats, les coutumes et les usages de chaque nation. C'est pourquoi il faut que la législation s'adapte à ces divers usages, et que le législateur ne se laisse pas aller à copier servilement les lois d'une autre nation, sans en examiner les motifs et les circonstances.

Il est certain que les principes de la morale sont les mêmes partout. Mais il est évident que les mœurs varient selon les climats, les coutumes et les usages de chaque nation. C'est pourquoi il faut que la législation s'adapte à ces divers usages, et que le législateur ne se laisse pas aller à copier servilement les lois d'une autre nation, sans en examiner les motifs et les circonstances.

2000
1000
1000

1000

1000

1000

1000



Monsieur
Monsieur Charrier
Membre du Conseil des
Prud'hommes



Place St Laurent à Lyon